

COMMUNIQUÉ

Acquisition d'un terrain de 73 hectares

MASON GRAPHITE DEVIENT OFFICIELLEMENT UN CITOYEN CORPORATIF DE BAIE-COMEAU

Baie-Comeau, le 14 mai 2019. – En marge du dîner-conférence de l'entreprise Mason Graphite à Baie-Comeau, le maire de Baie-Comeau, monsieur Yves Montigny, et monsieur Benoît Gascon, président et chef de la direction de Mason Graphite, ont annoncé l'acquisition d'un terrain de 73 hectares, au coût approximatif de 663 000 \$, par l'entreprise dans le parc Jean-Noël-Tessier.

« Mason Graphite devient officiellement un citoyen corporatif de Baie-Comeau et cela nous rend très fébriles. Depuis nos premiers contacts, il y a quelques années, l'entreprise fait tout ce qu'il faut pour s'intégrer dans la communauté. Il s'agit d'un projet minier important et l'organisation municipale collabore étroitement avec Mason Graphite à chaque étape du processus. Et aujourd'hui, nous avons franchi un pas de plus et nous en sommes très fiers », a déclaré monsieur Yves Montigny, maire de Baie-Comeau.

« Nous sommes très enthousiastes de concrétiser ce dossier et nous sommes reconnaissants pour l'excellent support de la Ville et de toute la communauté depuis 2012. Nous avons toujours été très fiers d'en faire partie. L'annonce d'aujourd'hui vient sceller officiellement cet attachement au milieu et notre goût d'y contribuer positivement », a mentionné monsieur Benoît Gascon, président et chef de la direction chez Mason Graphite.

- 30 -

Renseignements :

Mathieu Pineault
Coordonnateur aux communications
Ville de Baie-Comeau
Courriel : mpineault@ville.baie-comeau.qc.ca
Cellulaire : 418 297-0350

Simon Marcotte, CFA
Directeur au développement corporatif
Mason Graphite
Courriel : info@masongraphite.com
Cellulaire : 647 801-7273